

Système d'information

# Un appel à financement sera lancé d'ici fin 2023 avec le programme cybersécurité

Publié le 22/09/23 - 17h20



Un premier appel à financement sur l'exposition sur Internet et les annuaires sera lancé à la fin de l'année à destination de tous les établissements de santé. Il sera suivi de deux autres puis de financements pérennes. C'est ce qu'a indiqué l'ANS qui souhaite mobiliser l'accompagnement et le tissu industriel. Le médico-social est aussi embarqué.



Au moins trois appels à financements sont attendus, auxquels s'ajouteront par la suite des modalités de financements pérennes en faveur de la cybersécurité dans les établissements. (A. Noor/Image Point FR/BSIP)

Axe majeur de la feuille de route du numérique en santé 2023-2027, le programme Cyber accélération et résilience des établissements (Care) doit faire l'objet "*d'investissements massifs et inédits dans ce domaine*". Dans ce cadre, un premier appel à financement sera lancé à la fin de l'année, a indiqué le 22 septembre lors du salon City healthcare Élodie Chaudron, directrice de programme et copilote du projet Care à l'Agence du numérique en santé (ANS). L'appel à financement s'inscrit dans le quatrième axe du programme, dont le détail doit également être présenté fin 2023, dédié aux ressources.

Cette première enveloppe, a détaillé Élodie Chaudron auprès d'*Hospimedia*, sera prise sur le Ségur du numérique en santé. Elle est encore en cours de construction mais portera sur un premier sujet, celui de l'exposition sur Internet et les annuaires techniques car "*les virus rentrent dans les systèmes d'information par les services exposés et s'étendent par les annuaires*, a-t-elle détaillé. *Nous travaillons sur une priorisation et il s'agit d'un des premiers leviers à renforcer sur la sécurité opérationnelle.*"

Cet appel à financement se veut non discriminant, c'est-à-dire que tous les établissements, qu'ils soient publics, privés ou privés non lucratifs, pourront y prétendre, avec une "*marche franchissable*". Deux autres sujets feront l'objet d'appels à financement sur lesquels des arbitrages sont encore attendus, a noté la copilote du programme à l'ANS. Lors de la table ronde, des domaines ont dans ce cadre été évoqués, à savoir : les outils techniques, les postes de travail, l'accès à la télémaintenance et la stratégie de sauvegarde.

### **Vers un financement pérenne**

Un autre type de financement est ensuite envisagé, pérenne cette fois, permettant aux établissements de consolider sur le long terme l'ensemble des rattrapages engagés et les investissements, a expliqué Élodie Chaudron lors de la table ronde. D'autres leviers seront aussi mobilisés avec Care, notamment réglementaires avec des référentiels, mais aussi coercitifs à moyen terme. "*Il s'agit d'un programme ambitieux mais qui n'attend pas*", a souligné Élodie Chaudron. Les établissements seront ainsi accompagnés à être plus résilients au travers d'outils. Les plans de continuité et plans de reprise d'activité (PCPRA) seront mis en place. Une phase pilote sur ce sujet est engagée sur une durée de quatre mois, a-t-elle précisé. La cybersécurité n'est pas qu'un sujet technique, c'est avant tout un sujet organisationnel, a rappelé Élodie Chaudron auprès d'*Hospimedia*. "*Les établissements doivent être prêts à continuer de travailler, de prendre en charge les patients et de prendre les décisions, ils doivent être en capacité de faire face.*" Le but du programme Care est aussi de capitaliser sur ce qui se fait en région, *via* les groupements régionaux d'appui au développement de la e-santé. Ils seront mobilisés sur l'élaboration des PCPRA et devraient obtenir des financements sur ce volet.

Les établissements médico-sociaux sont embarqués naturellement dans la démarche même si les enjeux ne sont pas les mêmes qu'au sein d'un établissement de santé, a relevé Élodie Chaudron. Des réflexions sont en cours pour les intégrer aux financements. Des outils seront aussi construits

pour qu'ils puissent mettre en œuvre les PCPRA, quelques initiatives sont déjà menées en région. Le tissu industriel sera mobilisé lui aussi de manière incitative pour pouvoir proposer une offre répondant au programme Care.

---

**Géraldine Tribault, à Nantes**

---

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia ([copyright@hospimedia.fr](mailto:copyright@hospimedia.fr)). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

**Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?**

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

**Votre structure est abonnée ?**

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>